



DU CHU DE TOURS

Site de l'Institut de Formation des Professions de Santé
2 rue Mansart – 37170 CHAMBRAY LES TOURS



FICHE D'INSCRIPTION AUX ÉPREUVES DE SÉLECTION POUR L'ADMISSION A

L'Institut Régional de Formation de Techniciens de Laboratoire Médical du CHU de Tours

MERCREDI 16 MAI 2018

VOLET 1 : IDENTIFICATION DU CANDIDAT

Madame <input type="checkbox"/>		Monsieur <input type="checkbox"/>	
NOM DE NAISSANCE			
NOM D'USAGE (d'épouse pour les femmes mariées) :			
Prénoms : (selon l'ordre conforme à la carte nationale d'identité) :			
Date de naissance :			
Lieu de naissance :		Département de naissance :	
Pays de naissance :		Nationalité :	
Adresse 1 :			
Code Postal :	Commune :	Région :	
Numéros de téléphone (obligatoire) :			
Téléphone fixe :		Portable :	
Mail :			
SITUATION A LA DATE DE LA PRE INSCRIPTION			
Terminale	OUI <input type="checkbox"/>	NON <input type="checkbox"/>	
	Série :		
Titulaire d'un baccalauréat	OUI <input type="checkbox"/>	NON <input type="checkbox"/>	
	Série :		
	Année d'obtention :		
Titulaire d'un DAEU (Diplôme d'Accès à l'Enseignement Universitaire)	OUI <input type="checkbox"/>	NON <input type="checkbox"/>	
	Série :		
	Date d'obtention :		
Expérience professionnelle de 5 ans ayant donné lieu à cotisation sociale :		OUI <input type="checkbox"/>	NON <input type="checkbox"/>
J'autorise l'Institut de Formation de Techniciens de Laboratoire Médical à publier mes nom et prénom sur Internet dans le cadre de la diffusion des résultats du concours :		OUI <input type="checkbox"/>	NON <input type="checkbox"/>
Fait le :		Signature :	

VOLET 2 : Pièces constitutives du dossier d'inscription conditionnant l'inscription DÉFINITIVE à la sélection

**A transmettre auprès du secrétariat de l'IRFTLM
au plus tard le 15 avril 2018 (le cachet de la poste faisant foi)**

- Fiche d'inscription dûment complétée et signée
- Copies des titres ou diplômes (baccalauréat ou équivalence)
- Attestation de scolarité pour les élèves de terminale
- Photocopie de la Carte nationale d'identité (recto-verso) en cours de validité
- Chèque de 90 € en règlement des droits d'inscription à l'ordre du Trésor public du CHU de Tours (tarif 2018) non remboursés
- 3 enveloppes autocollantes timbrées au tarif en vigueur avec nom et adresse du candidat [2 de format 220 x 110 timbrées à 20 g et 1 de format 230 x 330 timbrée à 100 g]

Pour information : Modalités médicales

Après réussite au concours, votre admission définitive sera subordonnée à :

- * La production, au plus tard le jour de la rentrée, d'un **certificat médical** émanant d'un **médecin agréé** par l'**Agence Régionale de la Santé (ARS)** attestant que le candidat :
 - n'est atteint d'aucune affection d'ordre physique ou psychologique incompatible avec la profession de technicien de laboratoire médical,
 - présente un état oculaire compatible avec l'exercice de la profession. Ce certificat, **délivré par un médecin ophtalmologue**, devra notamment préciser que le candidat est indemne de dyschromatopsies incompatibles avec l'exercice de la profession de technicien de laboratoire médical,
 - est à jour dans ses vaccinations antidiphthériques, antipoliomyélique, antitétanique, **antityphoïdique** et contre l'hépatite B,
 - présente que la preuve d'une vaccination même ancienne par le BCG